



Crèche « Am Beienhaischen »
98A, route de Luxembourg
L-7240 Bereldange
Tel : 26 33 50 00
info@ambeienhaischen.lu
Agrément No SEAJ20190239

Fiche d'inscription

L'ENFANT

Nom: _____ Prénom: _____

Sexe: _____

Date et lieu de naissance: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Localité: _____

Nationalité: _____

Matricule: _____

Médecin traitant: _____

LA FAMILLE

Nom du père/tuteur 1: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Localité: _____

Date et lieu de naissance: _____

Nationalité: _____

Profession: _____ Employeur: _____

Lieu de Travail: _____ Tél. Travail: _____

Horaire de travail: _____

Tél. privé: _____ Tél. mobile: _____

Adresse e-mail: _____

Nom de la mère/tuteur 2: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Localité: _____

Date et lieu de naissance: _____

Nationalité: _____

Profession: _____ Employeur: _____

Lieu de Travail: _____ Tél. Travail: _____

Horaire de travail: _____

Tél. privé: _____ Tél. mobile: _____

Adresse e-mail: _____

Etat civil des parents: _____

Enfants à charge: _____

Nom: _____ Date de naiss.: _____

Personnes autorisées à retirer l'enfant de la crèche:

Motif de la demande:

Inscription souhaitée à partir de: _____

Congé parental mère/tuteur 2: _____

Congé parental père/tuteur 1: _____

Journées entières

mi-temps matins

mi-temps a-midis

Bereldange, le _____

Signature _____

**Veillez prendre connaissance des informations importantes concernant
l'inscription sur notre liste d'attente à la page suivante.**



Crèche « Am Beienhaischen »
98A, route de Luxembourg
L-7240 Bereldange
Tel : 26 33 50 00
info@ambeienhaischen.lu
Agrément No SEAJ20190239

Informations importantes concernant l'inscription sur notre liste d'attente

Chers parents,

Les places dans notre crèche se libèrent chaque année à l'automne, lorsque les enfants plus âgés entrent à l'école ou à l'éducation Précoce.

Nous ferons le prochain planning à la fin du printemps 2026.

Chaque année, nous avons beaucoup plus d'inscriptions sur notre liste d'attente qu'il y a de places libres.

Nos priorités sont pour

- Les parents qui travaillent tous les deux
- Les familles monoparentales
- Les enfants ayant des besoins spécifiques
- Les enfants en situation difficile
- Les parents qui ont déjà un enfant dans notre crèche
- Les habitants de la commune

Nous nous basons sur les critères de priorité pour déterminer quels enfants nous allons accueillir (en premier lieu les frères et sœurs et selon la devise «qui a le plus besoin de la place»). La durée d'inscription sur la liste d'attente joue un rôle moins important, les parents n'ont pas de numéro.

Nous vous recommandons de vous inscrire aussi dans d'autres crèches, car nous ne pouvons pas vous garantir que vous aurez une place dans notre crèche l'année prochaine.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et des photos de notre crèche sur notre site internet <https://www.ambeienhaischen.lu>

Nous ne fixons un rendez-vous avec les parents que lorsque nous savons que nous avons une place disponible pour leur enfant.

Le prix est calculé via le système «Chèque-Service Accueil». Pour vous inscrire, vous pouvez vous adresser au bureau compétent de votre commune.

La loi du congé parental prévoit que le parent demandeur élève dans son foyer le ou les enfant(s) visé(s) et s'adonne principalement à son/leur éducation pendant la durée du congé parental. En cas de violation de cette disposition, le parent demandeur risque de devoir rembourser la totalité de l'indemnité de congé parental.

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter au tél. 26 33 50 00.